

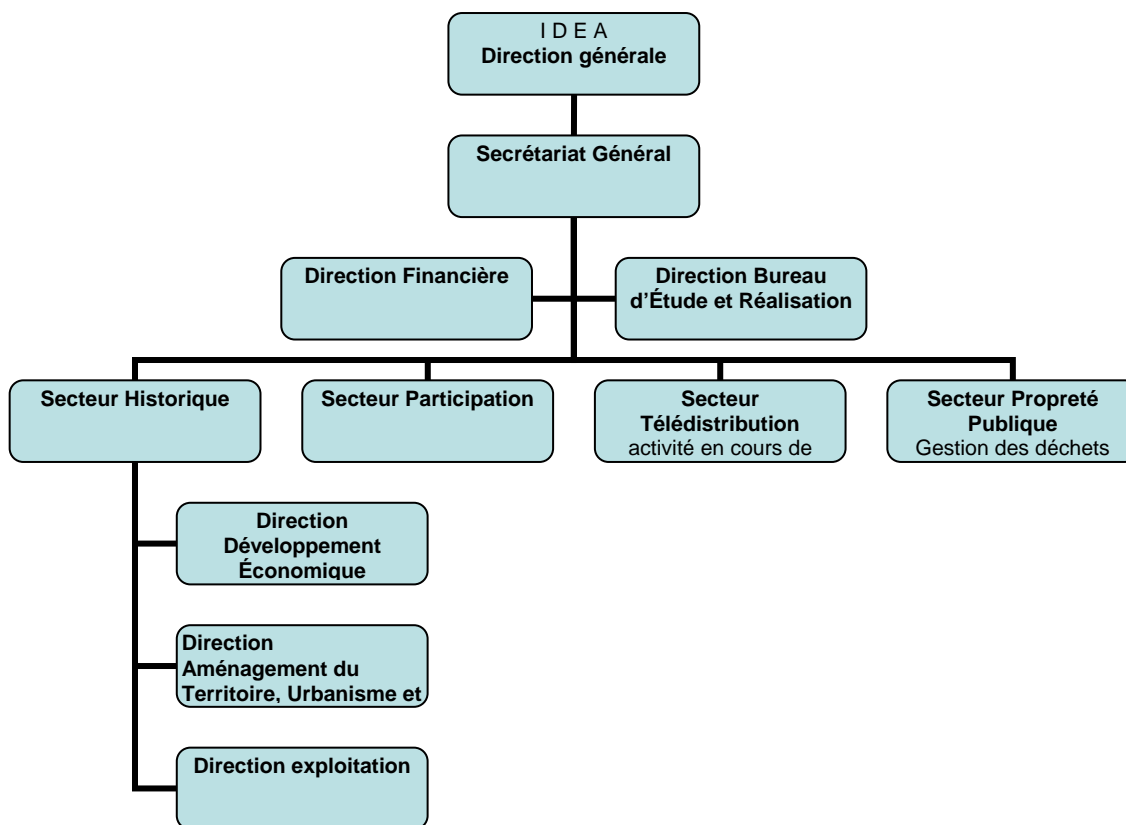
	C.E.T. DE CRONFESTU	
	Organisation du C.E.T. et modalités d'exploitation	
	Type de fiche : Exploitation	
	Actualisation : le 3 février 2011	
	www.issep.be	

Thème : Description sommaire de l'organisation du C.E.T. et de ses modalités d'exploitation.

GENERALITES

1 Organisation

L'IDEA fonctionne sous l'autorité d'une Direction Générale supervisant quatre secteurs d'activités et deux directions.



Le secteur "Propreté Publique" rassemble les activités suivantes :

- ❖ Collecte des ordures ménagères ;
- ❖ Collectes sélectives ;
- ❖ Gestion du réseau de parcs à conteneurs ;
- ❖ Prévention et sensibilisation ;
- ❖ Gestion des déchets communaux.

2 Plan d'exploitation

[Plan des installations](#)

Le site de Cronfestu consiste en une ancienne carrière de craie, comblée à l'aide d'immondices. Aucune protection du fond et des flancs n'a été réalisée durant l'exploitation du C.E.T.

Le C.E.T. de Cronfestu, exploité depuis 1962, a été fermé par décision de la DPE le 3 novembre 1994 et ne peut plus accueillir les déchets de classe 2 au-delà de cette date. L'arrêté du 13 janvier 1997 autorise le versage de déchets de classe 3 uniquement afin de réhabiliter le site, et ce pour une durée de trois ans maximum.

Le réaménagement et la réhabilitation ont été menés conformément aux indications et aux plans joints au dossier, aux dispositions réglementaires et aux dispositions de l'arrêté du 13 janvier 1997. Les installations de récolte et traitement des effluents ainsi que la couverture des déchets sont décrits dans la fiche technique *Exploitation – Réhabilitation*.

3 Contrôle

Des contrôles sont imposés par le permis d'exploiter du 13 janvier 1997 :

- ❖ Contrôle de la qualité des eaux souterraines :
 - Les analyses sur les 10 piézomètres utilisés dans le cadre de l'étude d'incidence de 1995, sont réalisées par un laboratoire agréé deux fois par an : en mars et septembre.
 - Les paramètres mesurés sont : pH in situ, conductivité, température, DBO5, DCO, N $K_{jeldhal}$, COT, coloration, NH_4^+ , Cd, Cr_{tot} , Cr^{6+} , Cu, Mg, Ni, Pb, Sn, Zn, Hg, As, Cyanures, sulfures, fluorure, sulfates, chlorures et AOX.
- ❖ Contrôle de la teneur du biogaz :
 - Les analyses de la teneur en CH_4 sont faites par un laboratoire agréé pour ce type de contrôle tous les 15 jours.
 - Puits de contrôle : puits 1 à 25 sauf le 17, AIB1, AIB2, A1, A3, A6, A9, B3, B4, B6, L1, L5, L9, M1.

4 Voies d'accès

Une voirie d'accès asphaltée, intérieure au C.E.T., relie la chaussée Brunehault (N563) à une piste donnant accès à l'ancienne zone d'enfouissement.

Le long de cette voirie d'accès, on trouve :

- ❖ A l'entrée, un portail métallique fermé en dehors des heures d'ouverture ;
- ❖ un pont de pesage dont il ne subsiste que la structure principale ;
- ❖ un ensemble d'anciens bâtiments démolis en 2001 (bâtiments administratifs, atelier mécanique, locaux pour le personnel, bâtiments pour le rangement des camions et autres engins de chantier) ;
- ❖ un bac de nettoyage des roues des camions.

5 Horaire et accès

L'exploitation étant terminée, les portes sont verrouillées et seul le personnel de l'intercommunale peut accéder au site du C.E.T.